

BEV TacPad™ GRANITÉ

DESCRIPTION : Bande d'éveil de vigilance extérieure avec granulats



Adhésif/MX 15

ou

à coller

LOIS ET NORMES

Système d'éveil à la vigilance au sol en résine méthacrylate teintée dans la masse avec granulats. Pour usage extérieur. Fixation à coller ou adhésive.

Dispositif tactile destiné à alerter les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) d'un danger imminent sur leur cheminement, tels que :

- En haut des volées d'escaliers
- Traversées de chaussée (passages piétons, îlot-refuges...)
- Bordures de quai ferroviaire
- Carrefours...

Les PAM en détectent les reliefs au pied ou à la canne longue.

Points forts :

Excellente durabilité et résistance au trafic
Excellente antidérapance (SRT état humide : 76)
Esthétique / Bonne intégration urbaine
Excellente tenue aux UV et aux intempéries
Teintée dans la masse : stabilité des coloris
Formats adaptés à la réglementation NF P98-351

Pour la version **Adhésif/MX 15** :

Facile et rapide à poser
Pas de temps de séchage
Remise en circulation immédiate
Polyvalence des supports (enrobé, béton, granit...)
Outils non nécessaires
Non odorant
Pas de déchet

Ce dispositif s'insère dans le cadre de la loi n°99-756 du 31 Août 1999.

BEV TacPad™ GRANITE

Edition : 01/2022*

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

La loi du 11 février 2005 impose aux Établissements Recevant du Public (ERP) de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilité, en 2015. Note : l'accessibilité devra être globale et entendue au sens large. Les dimensions physiques, intellectuelles et sensorielles devront être prises en compte.

L'implantation des bandes podotactiles est rendue obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors de travaux sur voirie suite au décret 2006/1657 du 21 Décembre 2006. L'arrêté du 15 Janvier 2007 en précise les modalités.

De même, toute volée d'escalier doit répondre aux exigences suivantes : *En haut de l'escalier et sur chaque palier intermédiaire, un revêtement de sol permet l'éveil de la vigilance à une distance de 0,50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. Cette distance peut être réduite à un giron de la première marche de l'escalier lorsque les dimensions ou la configuration de celui-ci ne permettent pas une installation efficace du dispositif à 0,50 m*

Arrêté du 1er Août 2006 modifié par l'arrêté du 20 avril 2017

Les gestionnaires ont la responsabilité de maintenir en bon état les BEV : les reliefs des plots doivent avoir une hauteur d'au moins 3 mm pour pouvoir être détectés sans faille. D'autre part, un décollement ou une déchirure du dispositif peut provoquer un trébuchement ou une chute du piéton.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Matière : Résine méthacrylate teintée dans la masse avec granulats.
Blanc : corindon / Noir : silice / Crème et gris : granulats de marbre

Destination : Extérieure

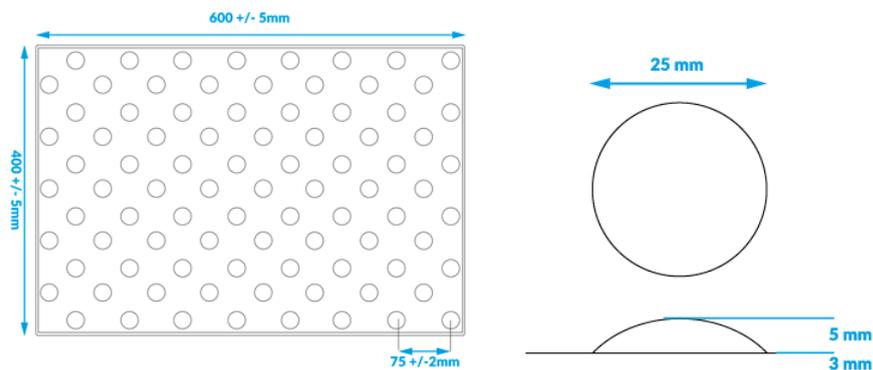
Dimensions proposées :
60 x 40 cm

BEV TacPad™ GRANITE

Edition : 01/2022*

*** Annule et remplace toute fiche antérieure**

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



Teintes standards :

Noir
Blanc
Crème
Gris

Autres teintes : sur demande (commande mini de 40 unités).



2 méthodes de fixation :

Adhésif MX 15 OU *à coller*

TESTS DE PERFORMANCE* :

- Anti-glissance NF P98-220-1 : Résultat SRT état humide = 76
- Pliure / Souplesse NFT 30-078 : Aucune détérioration du produit quelle que soit la température de la bande 23°C ou 6°C - Diamètre : maxi 38 mm - mini 3.2 mm
- Emboutissage NFT 30-019 : Pas d'altération du produit jusqu'aux capacités maximales de l'appareil de mesure > 12 mm

BEV TacPad™ GRANITE

Edition : 01/2022*

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

- Intempéries EN ISO 11507 : Excellente tenue aux UV et aux intempéries 250 heures de cycle en UVB + eau
- Dureté NF EN ISO 868 : Résultat 36 mesure moyenne à 23°C
- Stabilité NF P98-351 : 0% d'écart valeur de la mesure 50°C 65% humidité*

*Tests de performance adaptés aux normes NFT 30-039 - NFT 30-078 - NFT 30-019 - EN ISO 11507 - NF EN ISO 868 - NF P 98-351

MISE EN OEUVRE



Préparation du support :

Système **Adhésif MX 15** :

Pour garantir une bonne adhésion de la BEV avec le système Adhésif MX15 en extérieur, il est important de suivre les recommandations de la fiche des [Consignes de poses du système de fixation Adhésif MX](#).

Attention les BEV avec le système Adhésif MX15 ne sont pas destinées pour une circulation de véhicule.

Système à coller (tous formats) :

Ce système est préconisé en extérieur sur des supports de type :

support propre, sec et exempt de matière non adhérente.

La surface à traiter doit être sèche, propre, exempte de graisse, d'huile et de gravier meuble et autres contaminations. Les anciennes marques à recouvrir doivent être vérifiées au niveau de leur adhérence sur le support et de leur compatibilité avec l'enduit à appliquer. En cas de doute, des applications de test d'adhérence seront nécessaires. Idéalement, les anciens marquages devraient être enlevés avec des procédures mécaniques appropriées (grenailage, rabotage, etc...)

Sur revêtement hydrocarboné :

L'enrobé doit être de type 0/10 avec un taux maximum de liant de 5%, une épaisseur comprise entre 4 et 6 cm.

BEV TacPad™ GRANITE

Edition : 01/2022*

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

L'enrobé aura été compacté dans les règles de l'art avec entre autres le respect des plages de températures et l'utilisation de matériel de compactage adéquat.

La PMT (Profondeur Moyenne de Texture) de l'enrobé doit être comprise entre 0,98 et 1,2mm.

L'enrobé ne doit pas être de type EBT (Enrobé à Basse Température).

Sur un revêtement neuf, l'**application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation**, jusqu'à évacuation complète des huiles de ressuage car elles sont nuisibles à une bonne adhérence et à la couleur du marquage.

Sur un revêtement ancien, il faut s'assurer que le liant bitumineux est toujours présent. Si non appliquer avant une couche de primaire VIAPRIM avant d'appliquer la COLLE MTA OU de l'HERACLES.

Sur revêtement béton : Les composants du support béton qui empêchent une bonne adhérence, notamment sur les bétons neufs, peuvent être les fines couches de mortier, les coulis de béton, les post-traitements du béton, les paraffines, les imprégnations à base de silicate, etc...

Faire un grenailage pour rendre la surface en béton plus adhérente. Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m²

Sur une chape neuve laisser au minimum 3 semaines de séchage. Ensuite faire un grenailage. Puis, Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m².

Si les conditions ci-dessus concernant le support ne sont pas remplies et pour d'autres types de support veuillez contacter notre service technique.

LES ÉTAPES D'APPLICATION :

1/ Implanter et délimiter la zone d'application sur votre support à l'aide de bande cache.

2/ Mélanger avec un malaxeur électrique les deux composants de la **COLLE MTA** ou de l'**HÉRACLES**. Faire dépasser le mélange d'environ 5 mm sur votre cache.

3/ Appliquer le mélange à la spatule crantée (denture de 2.5 mm de haut).

Pour les supports plus ouverts :

Il est conseillé d'utiliser une spatule (denture de 5 mm de haut) à raison de 1 à 2 kg/bande en fonction du support.

BEV TacPad™ GRANITE

Edition : 01/2022*

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

4 / Disposer immédiatement la bande podotactile sur la colle.
Effectuer une légère pression de manière à éviter les occlusions d'air et à faire remonter la colle sur les bords et les angles.

5/ Retirer la bande cache et attendre le durcissement complet avant une remise en circulation piétonne.

CONDITIONNEMENT

Emballages :

60 x 40 cm - 4 ou 10 unités par carton

Livraison sur palette filmée :

15 cartons par palette

STOCKAGE ET CONDITIONS D'APPLICATION

Ce produit peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel (température entre + 5°C et +30°C).
Ne pas manipuler en-dessous de 5°C.

BEV TacPad™ GRANITE

Edition : 01/2022*

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.